

## Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille

par Sylvie Rheault et Stéphane Crespo

Données sociodémographiques en bref, octobre 2015  
Volume 20, numéro 1, p. 9-13

Notice bibliographique suggérée :

RHEAULT, Sylvie, et Stéphane CRESPO (2015). « Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 20, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, p. 9-13.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
4<sup>e</sup> trimestre 2015  
ISSN 1715-6378 (en ligne)  
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)

# Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille

par Sylvie Rheault et Stéphane Crespo<sup>1</sup>

Les taux de faible revenu sont tous conçus selon un univers de familles ou de ménages. Ainsi, lorsque la famille est sous un seuil de faible revenu, tous les membres le sont également. La situation inverse est aussi vraie, à savoir que tous les membres d'une famille sont considérés ne pas être à faible revenu si la famille ne l'est pas. Sans remettre en question l'importance des mesures de taux de faible revenu, celles-ci ne permettent toutefois pas d'évaluer la vulnérabilité financière des personnes sous un angle personnel. Pour mettre en perspective ces deux univers, cet article explore, pour le Québec, le lien entre le quintile de revenu individuel et la présence de faible revenu de leur famille, et ce, à partir des données de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR). Les tendances historiques sont aussi analysées.

rapport aux jeunes hommes, les jeunes femmes sont surreprésentées dans le deuxième quintile (35 % c. 27 %). Parmi les groupes d'âge de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans, les femmes sont relativement plus présentes que les hommes tant dans le premier quintile que dans le deuxième. La différence entre les hommes et les femmes est particulièrement visible lorsqu'on regarde le quintile supérieur. Les hommes sont près du tiers à y être représentés contre moins de 20 % chez les femmes.

Parmi le groupe des personnes de 65 ans et plus, les différences entre les hommes et les femmes sont très perceptibles. Ainsi, 6 % des hommes se situent dans le premier quintile et 33 % dans le deuxième alors que ces proportions atteignent respectivement 19 % et 47 % pour les femmes.

Les données présentées au tableau 1 font référence à l'ensemble de la population. Il est cependant intéressant de mettre en perspective les rangs quintiles de revenu personnel avec leur situation familiale. On constate dès lors que plus le revenu personnel se situe dans les quintiles supérieurs, plus les personnes ont répondu lors de l'enquête être le principal soutien du ménage. Seulement 4 % des jeunes du premier quintile et 8 % du deuxième quintile ont déclaré être le principal soutien ; ceux-ci demeurent, en effet, plus souvent chez leurs parents. On note aussi que les femmes sont proportionnellement moins nombreuses, et ce, même dans les quintiles supérieurs, à avoir déclaré être le principal soutien de la famille (données non présentées).

Dans une étude antérieure, Crespo (2011) a montré qu'une personne sur dix, âgée de 25 à 64 ans et active toute l'année sur le marché du travail, se retrouverait à faible revenu si elle avait vécu seule au lieu de vivre au sein d'une famille. Dans le présent article, l'analyse porte plutôt sur toutes les personnes de 16 ans et plus, sans égard à leur activité sur le marché du travail. L'objectif principal est de mettre en relief la situation individuelle des particuliers composant une unité familiale à faible revenu. Pour cette raison, une distinction est introduite afin de bien dissocier les revenus propres à un individu de ceux liés aux responsabilités familiales. Pour évaluer ces revenus propres, un concept de revenu du marché bonifié a donc été conçu (voir méthodologie).

## Les jeunes et les femmes surreprésentées dans les quintiles de revenu inférieur

Alors que la moitié des femmes se retrouvent dans les quintiles de revenu inférieur, soit les deux premiers quintiles de revenus (Q1 et Q2), les hommes y sont près du tiers. Les jeunes de 16 à 24 ans sont un peu moins de la moitié à se situer dans le premier quintile et presque huit sur dix en incluant le deuxième quintile. Les personnes de 65 ans et plus sont peu représentées dans le premier quintile, soit un peu plus d'une personne sur dix. Elles sont surtout concentrées dans le deuxième quintile, soit environ quatre sur dix. Donc, plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans et plus se concentrent dans les deux premiers quintiles (tableau 1).

Lorsque l'on décompose la répartition par quintile selon l'âge et le sexe, aucune différence ne ressort entre les femmes et les hommes âgés de 16 à 24 ans dans le premier quintile ; par contre, par

1. Nous remercions nos collègues Suzanne Asselin et Marc-André Gauthier, ainsi que Nathalie Deschênes du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour leurs précieux commentaires sur la version préliminaire de l'article. Nous remercions également le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) pour l'accès aux données.

Tableau 1

**Répartition de la population, selon le quintile de revenu individuel du marché bonifié, le sexe et l'âge, particuliers âgés de 16 ans et plus, Québec, 2011**

	Tous	Tous les quintiles	Q1	Borne inf.	Borne sup.	Q2	Borne inf.	Borne sup.	Q3	Borne inf.	Borne sup.	Q4	Borne inf.	Borne sup.	Q5	Borne inf.	Borne sup.
	%																
<b>Tous les particuliers âgés de 16 ans et plus</b>	...	<b>100</b>	<b>20,0</b>	...	...	<b>20,0</b>	...	...	<b>20,0</b>	...	...	<b>20,0</b>	...	...	<b>20,0</b>	...	...
<b>Selon le sexe<sup>1</sup></b>																	
Hommes	<b>49,6</b>	100	<b>16,2</b>	14,6	17,8	<b>15,4</b>	14,0	16,8	<b>19,8</b>	18,3	21,2	<b>22,3</b>	20,9	23,7	<b>26,3</b>	24,9	27,7
Femmes	<b>50,4</b>	100	<b>23,7</b>	22,2	25,3	<b>24,5</b>	23,1	25,9	<b>20,2</b>	18,9	21,6	<b>17,8</b>	16,5	19,0	<b>13,8</b>	12,7	14,8
Total	<b>100</b>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Selon l'âge<sup>1</sup></b>																	
16 à 24 ans	<b>13,7</b>	100	<b>47,4</b>	43,9	50,8	<b>30,8</b>	27,4	34,2	<b>14,4</b>	11,8	17,0	<b>6,3</b>	4,7	8,0	<b>1,1</b>	0,4	1,8
25 à 44 ans	<b>32,3</b>	100	<b>14,7</b>	13,0	16,4	<b>11,6</b>	10,0	13,1	<b>22,5</b>	20,5	24,5	<b>25,1</b>	23,1	27,1	<b>26,1</b>	24,3	28,0
45 à 64 ans	<b>35,7</b>	100	<b>17,9</b>	16,0	19,7	<b>12,9</b>	11,4	14,4	<b>18,6</b>	17,0	20,3	<b>23,6</b>	21,5	25,6	<b>27,0</b>	25,2	28,9
65 ans et plus	<b>18,4</b>	100	<b>13,1</b>	11,2	15,1	<b>40,5</b>	37,8	43,2	<b>22,4</b>	19,9	24,9	<b>14,3</b>	12,1	16,5	<b>9,6</b>	7,5	11,8
Total	<b>100</b>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Selon le sexe et l'âge<sup>1</sup></b>																	
Hommes, 16 à 24 ans	<b>7,1</b>	100	<b>46,6</b>	41,1	52,1	<b>27,2</b>	22,6	31,8	<b>16,4</b>	12,3	20,5	<b>8,5</b>	5,6	11,4	<b>1,3</b>	0,3	2,3
Hommes, 25 à 44 ans	<b>16,4</b>	100	<b>11,8</b>	9,2	14,4	<b>8,0</b>	5,9	10,1	<b>21,5</b>	18,4	24,5	<b>25,4</b>	22,1	28,7	<b>33,3</b>	30,3	36,4
Hommes, 45 à 64 ans	<b>17,7</b>	100	<b>12,9</b>	10,2	15,6	<b>9,3</b>	7,2	11,4	<b>16,3</b>	13,9	18,7	<b>25,8</b>	22,6	29,0	<b>35,7</b>	32,8	38,6
Hommes, 65 ans et plus	<b>8,3</b>	100	<b>5,8</b>	3,6	8,0	<b>33,1</b>	28,9	37,3	<b>26,6</b>	23,0	30,2	<b>20,5</b>	16,6	24,4	<b>14,0</b>	10,5	17,5
Femmes, 16 à 24 ans	<b>6,5</b>	100	<b>48,2</b>	43,0	53,3	<b>34,8</b>	29,7	39,9	<b>12,2</b>	8,6	15,8	<b>3,9</b>	2,0	5,9	<b>0,9</b>	-0,1	1,8
Femmes, 25 à 44 ans	<b>15,8</b>	100	<b>17,7</b>	14,9	20,6	<b>15,3</b>	12,9	17,6	<b>23,6</b>	20,9	26,4	<b>24,8</b>	22,0	27,5	<b>18,7</b>	16,3	21,1
Femmes, 45 à 64 ans	<b>17,9</b>	100	<b>22,8</b>	20,1	25,4	<b>16,4</b>	14,0	18,9	<b>20,9</b>	18,5	23,3	<b>21,4</b>	18,9	23,8	<b>18,5</b>	16,2	20,7
Femmes, 65 ans et plus	<b>10,1</b>	100	<b>19,1</b>	16,4	21,8	<b>46,7</b>	43,0	50,3	<b>18,9</b>	16,1	21,7	<b>9,2</b>	6,9	11,5	<b>6,0</b>	3,7	8,3
Total	<b>100</b>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

1. Les quintiles ne sont pas établis à partir des sous-populations définies par le sexe, l'âge ou le croisement entre ces deux variables; ils sont établis plutôt à partir de l'ensemble des particuliers âgés de 16 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Des taux de faible revenu relativement plus élevés chez les hommes et les personnes de 25 à 64 ans des premiers quintiles de revenu

En 2011, près de 11 % des personnes sont à faible revenu selon la mesure MPC (tableau 2). Ce taux s'accroît à environ 35 % parmi les personnes dont le revenu personnel est dans le premier quintile de revenu, avant de diminuer à près de 17 % chez celles se situant dans le deuxième quintile. Au quintile supérieur, le taux est nul.

Cependant, le portrait varie grandement selon l'âge et, dans une moindre mesure, selon le sexe. Les données présentées au tableau 1 dans la section précédente mettaient en exergue la position relativement plus défavorable des femmes et des jeunes. Les résultats du tableau 2 montrent toutefois un portrait différent. En effet, les jeunes de 16 à 24 ans qui se retrouvent dans le premier quintile sont environ 19 % à avoir un taux de faible revenu, alors que cette proportion avoisine 45 % chez les personnes de 25 à 64 ans. Quant à l'ensemble des hommes se situant dans le premier quintile, près de quatre sur dix ont un taux de faible

revenu MPC comparé à un peu plus de trois femmes sur dix. Les différences sont aussi notables dans le deuxième quintile, alors que les taux sont d'environ 22 % pour les hommes et 13 % pour les femmes. Les différences sont significatives pour ces deux quintiles.

En combinant l'âge et le sexe, on constate que la situation des personnes ayant un revenu individuel peu élevé diffère chez les hommes âgés de 25 à 64 ans. En effet, 53 % des hommes de 25 à 44 ans dans le premier quintile sont à faible revenu ainsi que 62 % des hommes de 45 à 64 ans, toujours selon la MPC. Les

taux sont également très élevés dans le deuxième quintile, soit 42 % pour les deux groupes d'âge. Chez les 45 à 64 ans, et pour ces deux premiers quintiles, ces taux sont, par ailleurs, significativement plus élevés que ceux des femmes.

En somme, ces données suggèrent que les hommes de 25 à 64 ans se retrouvent relativement moins souvent dans les premiers quintiles de revenu, mais lorsqu'ils y sont, ils peuvent moins compter sur d'autres membres de la famille pour les sortir d'une situation de faible revenu. Au contraire, les jeunes dont le revenu personnel est faible peuvent plus souvent bénéficier des ressources des autres

membres de la famille, ainsi que les femmes, quoique de façon moins prononcée que chez les jeunes.

### Une situation qui s'est améliorée pour les jeunes, mais pas pour les personnes de 45 à 64 ans

Pour l'ensemble des femmes et des hommes qui se situent dans le premier quintile, on ne constate aucun changement significatif relativement à l'évolution du taux de faible revenu entre 1996 et 2011, selon la mesure MFR (tableau 3). Ce constat ne tient cependant pas lorsqu'on

considère les groupes d'âge. Ainsi, les particuliers de 16 à 24 ans sont moins nombreux à se retrouver sous le seuil de faible revenu en 2011. Environ 23 % des jeunes du premier quintile étaient à faible revenu en 1996 contre 15 % en 2011, une baisse d'environ 8 points. Au contraire, les personnes de 45 à 64 ans ont apparemment accru leur degré de vulnérabilité économique. De 36 % des personnes du premier quintile en 1996, le taux de faible revenu augmente à 47 % en 2011 (tableau 3). Soulignons qu'aucun changement significatif n'a pu être décelé en croisant les variables âge et sexe (données non illustrées).

Tableau 2

#### Taux de faible revenu MPC, selon le quintile de revenu individuel du marché bonifié, le sexe et l'âge, particuliers âgés de 16 ans et plus, Québec, 2011

	Tous			Q1			Q2			Q3			Q4			Q5		
	Borne inf.	Borne sup.	%	Borne inf.	Borne sup.	%	Borne inf.	Borne sup.	%	Borne inf.	Borne sup.	%	Borne inf.	Borne sup.	%	Borne inf.	Borne sup.	
<b>Tous les particuliers âgés de 16 ans et plus</b>	<b>10,7</b>	<b>9,5</b>	<b>11,9</b>	<b>34,6</b>	<b>30,5</b>	<b>38,8</b>	<b>16,6</b>	<b>14,0</b>	<b>19,1</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>	<b>2,7</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,0</b>	...	...
<b>Selon le sexe<sup>1</sup></b>																		
Hommes	<b>10,3</b>	8,7	11,9	<b>39,6</b>	33,7	45,5	<b>22,4</b>	17,6	27,2	<b>2,2</b>	1,0	3,5	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
Femmes	<b>11,1</b>	9,7	12,5	<b>31,3</b>	27,0	35,7	<b>12,9</b>	10,1	15,8	<b>1,5</b>	0,5	2,5	<b>0,9</b>	-0,3	2,1	<b>0,1</b>	...	...
<b>Selon l'âge<sup>1</sup></b>																		
16 à 24 ans	<b>12,8</b>	9,1	16,4	<b>18,8</b>	12,6	25,0	<b>11,5</b>	6,6	16,3	<b>2,3</b>	-0,9	5,6	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
25 à 44 ans	<b>10,3</b>	8,3	12,3	<b>43,3</b>	35,3	51,3	<b>27,9</b>	19,2	36,6	<b>1,8</b>	0,4	3,2	<b>1,0</b>	-0,4	2,3	<b>0,1</b>	...	...
45 à 64 ans	<b>12,9</b>	10,9	15,0	<b>47,7</b>	40,4	55,0	<b>30,4</b>	24,1	36,7	<b>2,6</b>	0,9	4,3	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
65 ans et plus	<b>5,6</b>	4,1	7,1	<b>25,5</b>	17,9	33,1	<b>5,2</b>	3,0	7,5	<b>0,5</b>	-0,3	1,2	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
<b>Selon le sexe et l'âge<sup>1</sup></b>																		
Hommes, 16 à 24 ans	<b>12,6</b>	7,7	17,5	<b>17,2</b>	9,2	25,2	<b>14,4</b>	6,2	22,6	<b>3,9</b>	-1,6	9,5	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
Hommes, 25 à 44 ans	<b>9,8</b>	7,2	12,5	<b>52,6</b>	38,9	66,2	<b>41,6</b>	24,8	58,4	<b>1,3</b>	-0,4	3,0	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
Hommes, 45 à 64 ans	<b>12,5</b>	9,9	15,1	<b>62,2</b>	49,8	74,6	<b>41,7</b>	30,3	53,1	<b>3,7</b>	0,6	6,8	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
Hommes, 65 ans et plus	<b>4,6</b>	2,5	6,7	<b>34,4</b>	15,5	53,3	<b>7,3</b>	2,2	12,3	<b>0,9</b>	-0,5	2,3	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
Femmes, 16 à 24 ans	<b>13,0</b>	8,4	17,5	<b>20,4</b>	12,0	28,9	<b>9,0</b>	3,8	14,2	<b>0,0</b>	0,0	0,0	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
Femmes, 25 à 44 ans	<b>10,8</b>	8,4	13,1	<b>37,0</b>	27,8	46,1	<b>20,4</b>	12,4	28,4	<b>2,3</b>	0,2	4,5	<b>2,0</b>	-0,7	4,8	<b>0,2</b>	...	...
Femmes, 45 à 64 ans	<b>13,4</b>	11,2	15,6	<b>39,7</b>	32,1	47,2	<b>24,1</b>	16,8	31,4	<b>1,8</b>	0,1	3,5	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...
Femmes, 65 ans et plus	<b>6,3</b>	4,1	8,6	<b>23,2</b>	15,6	30,9	<b>4,1</b>	1,5	6,6	<b>0,0</b>	0,0	0,0	<b>0,0</b>	...	...	<b>0,0</b>	...	...

1. Les quintiles ne sont pas établis à partir des sous-populations définies par le sexe, l'âge, ou le croisement entre ces deux variables; ils sont plutôt calculés à partir de l'ensemble des particuliers âgés de 16 ans et plus.

Note: Les erreurs-types ont été calculées au moyen de la méthode d'autoamorceage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

## Discussion

Ces résultats montrent que les mesures de revenu individuel et de taux de faible revenu sont loin d'être des répliques parfaites lorsque l'on veut déceler des personnes vulnérables financièrement. Ainsi, alors que la répartition des revenus individuels fait ressortir les situations financières plus défavorables pour les jeunes et les femmes, les mesures prenant en compte la situation familiale, comme les taux de faible revenu, montrent une position plus avantageuse pour ces groupes. Inversement, pour les groupes ayant tendance à avoir les plus hauts revenus individuels, comme les hommes et les personnes en âge de travailler (25 à 64 ans), la situation familiale est d'un moindre secours dans les cas où leurs revenus individuels sont plus faibles. Autrement dit, les femmes et les jeunes sont plus vulnérables lorsqu'on tient compte seulement de leur revenu personnel, mais ils s'avèrent mieux protégés en tenant compte du revenu familial. Ces données mettent donc aussi en exergue leur plus grande dépendance financière. Quant aux hommes, lorsque leur situation financière individuelle est précaire, ils peuvent moins compter sur d'autres membres de la famille pour les sortir d'une situation de faible revenu.

Cette analyse démontre ainsi que le choix d'une mesure de revenu, individuel ou familial, peut affecter certains constats, surtout lorsque cette mesure est introduite dans un modèle analytique (ex. : le lien

Tableau 3

### Évolution du taux de faible revenu MFR après impôt des particuliers du premier quintile de revenu individuel du marché bonifié, selon le sexe et l'âge, particuliers âgés de 16 ans et plus, Québec, 1996 à 2011

	Quintile inférieur <sup>1</sup>				Écart 1996-2011
	1996	2001	2006	2011	
	%				point
<b>Tous les particuliers âgés de 16 ans et plus</b>	<b>33,4</b>	<b>33,3</b>	<b>31,6</b>	<b>34,4</b>	<b>1,0</b>
<b>Selon le sexe<sup>1</sup></b>					
Hommes	36,5	35,3	37,5	38,8	2,3
Femmes	31,9	32,3	28,4	31,5	-0,4
<b>Selon l'âge<sup>1</sup></b>					
16 à 24 ans	23,4	17,6	19,3	15,0	-8,4 <sup>††</sup>
25 à 44 ans	38,6	42,3	35,3	43,7	5,1
45 à 64 ans	35,9	40,5	40,6	46,8	10,9 <sup>††</sup>
65 ans et plus	37,4	22,2	29,0	35,4	-1,9

1. Le quintile inférieur n'est pas établi à partir des sous-populations définies par le sexe, l'âge ou le croisement entre ces deux variables; il est calculé plutôt à partir de l'ensemble des particuliers âgés de 16 ans et plus.

Note: †††  $p \leq 0,01$ ; ††  $0,01 < p \leq 0,05$ ; †  $0,05 < p \leq 0,1$ . Les tests ont comme hypothèse nulle que la différence de taux de faible revenu entre 1996 et 2011 est nulle. Les erreurs-types ont été calculées au moyen de la méthode d'autoamorçage (*bootstrap*) à partir de 500 poids répliques.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, fichiers maîtres, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

entre la vulnérabilité financière et l'accès aux soins de santé). De plus, le recours à une mesure uniquement familiale ne permet pas de montrer les diverses réalités que recouvre la mise en commun des ressources dans une famille (Belleau et Proulx, 2011) ou la situation de précarité vécue par des individus à divers

moments de leur existence (Meulders et O'Dorchai). Ainsi, malgré la corrélation évidente entre les mesures de revenu individuel et de la famille, les deux types de mesure méritent d'être pris en considération pour bien cerner la vulnérabilité financière ou les différences de niveaux de vie entre les groupes de la population.

## Méthodologie

Afin de mesurer les revenus individuels, le concept de revenu du marché bonifié comprend les revenus du marché (salaires, revenus autonomes, dividendes, pensions privées, etc.) auxquels s'ajoutent certains transferts gouvernementaux pour lesquels seule la situation personnelle est considérée dans le calcul des transferts, à savoir la pension de la vieillesse, les prestations d'assurance-emploi et les indemnités pour accidents du travail ou d'automobile. Sont aussi considérées les prestations versées par la RRQ/RPC<sup>2</sup>. Celles-ci comprennent les rentes aux conjoints survivants, qui de par leur nature, sont associées à des liens familiaux. Quoique les données de l'EDTR ne permettent pas de distinguer ce type de prestations, la notion de revenu individuel s'en trouve peu affectée en raison de la faible importance des montants d'allocations aux conjoints<sup>3</sup>. Par ailleurs, le revenu individuel du marché bonifié est celui avant impôt<sup>4</sup>, alors que le concept de revenu utilisé pour le calcul du faible revenu est le revenu disponible, soit après impôt et transferts<sup>5</sup>.

Toutes les personnes de 16 ans et plus ayant des revenus nuls et non nuls sont retenues. Les revenus individuels du marché bonifiés sont répartis par quintiles, sans égard à l'âge et au sexe. Les quintiles ne sont donc pas recalculés pour chaque groupe d'âge et sexe; la population totale des 16 ans et plus sert de référence. Pour chaque quintile de revenu individuel, on présente le taux de faible revenu. Rappelons que les seuils de faible revenu sont ajustés pour tenir compte de la taille de la famille économique ou du ménage. La mesure de faible revenu utilisée est la mesure du panier de consommation (MPC). Celle-ci a été privilégiée puisqu'il s'agit d'une mesure de faible revenu absolu. Par contre, pour les tendances historiques, le taux de faible revenu selon la mesure de faible revenu (MFR) est plutôt retenu pour des raisons de disponibilité, celle-ci est une mesure de faible revenu relatif<sup>6</sup>.

Des tests de différences ont été effectués au seuil de 5%. Seuls les écarts significatifs sont présentés.

## Références

- BELLEAU, H., et R. PROULX (2011). « [Le revenu familial, un concept vague et insidieux: analyse critique et historique des relations économiques familiales](#) », *La famille, enjeu de société*, sous la direction de Françoise Romaine Ouellette, n° 15, automne 2011, INRS-UCS, p. 78-109.
- CRESPO, S. (2011). « [Vivre en famille, une protection contre le faible revenu: le cas de travailleurs actifs toute l'année](#) », *Données sociodémographiques en bref*, vol 15, n° 3, p. 11-12.
- MEULDERS, D., et S. O'Dorchai (2011/2). « [Lorsque seul le ménage compte. Variations autour de la pauvreté des ménages et des individus en Europe](#) ». *Travail, genre et sociétés*, n° 26, La Découverte, p. 85-104.

2. Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada.

3. En consultant les données de la RRQ pour 2011, le tiers des bénéficiaires recevait des allocations de conjoint survivant, combiné ou non avec leur propre régime de retraite, mais que les montants totaux versés pour les rentes de conjoints survivants comptent en 2011 pour seulement 10% des montants totaux versés par la RRQ. Source: Régie des rentes du Québec (2015). *Régime de rentes du Québec. Statistiques de l'année 2014*.

4. Puisque plusieurs mesures tenant compte du partage des revenus et des dépenses dans les familles sont considérées pour les déclarations de revenu (impôt), le calcul du revenu individuel est celui avant impôt.

5. Dans le cas de la mesure du panier de consommation, les dépenses non liées à la consommation, comme les frais de garde, sont aussi exclues pour le calcul du revenu disponible.

6. La mesure MPC est considérée comme une mesure absolue, car le seuil est fixé en fonction d'une liste de besoins considérés comme essentiels alors que la mesure MFR est fonction du revenu médian de tous les ménages (moitié de la médiane) et est relative en ce sens. La mesure MPC n'est disponible que depuis 2000 et a même été révisée depuis. La version la plus récente de la MPC, qui est utilisée ici, est disponible à compter de 2002.